

La Lettre du Maire

Commune de Breuil-le-Vert

N° 75 AVRIL 2024

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Alors que le déficit de l'Etat se creuse de façon importante, les budgets des communes sont en revanche toujours équilibrés. Dans une conjoncture difficile, il est utile de rappeler que depuis 2010, les collectivités territoriales ont perdu 62 Milliards d'euros de dotations et que la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) n'est plus indexée sur l'inflation alors même que l'investissement des collectivités territoriales représentent 70 % des investissements et ceux de l'Etat seulement 30 %.

Aujourd'hui, après 4 années de l'actuel mandat, mon équipe peut être fière d'avoir atteint ses objectifs. Sans jamais augmenter les taux d'imposition locaux, nous avons réussi tout à la fois à désendetter la commune et à augmenter structurellement nos investissements. Le budget a été voté lors du Conseil Municipal du 8 avril 2024. Son analyse traduit la volonté politique des élus et la vision de l'avenir qu'ils veulent donner à Breuil-le-Vert.

En matière d'investissement, plusieurs postes vont mobiliser des sommes importantes. D'abord, nous devons régler le solde des factures du Pôle Enfance Olympe de Gouges désormais en total fonctionnement. Ensuite, une somme a été inscrite au budget pour financer les travaux du pavillon route de Paris. Un autre montant sera provisionné pour un nouveau projet structurant au parc municipal (voir plus bas parc municipal et théâtre de verdure). Au chapitre de la transition énergétique, nous espérons pouvoir achever le remplacement de tous les candélabres en les équipant d'ampoules Leds. La voirie ne sera pas oubliée, et nous engagerons le 3^{ème} tronçon de la rue du Calvaire.

Pour financer l'ensemble de ces investissements, les recettes proviendront des excédents cumulés. Il n'y aura pas de recours à l'emprunt ni d'augmentation des taux d'imposition locaux. Voici résumé en quelques mots l'état global des projets pour 2024/2025.

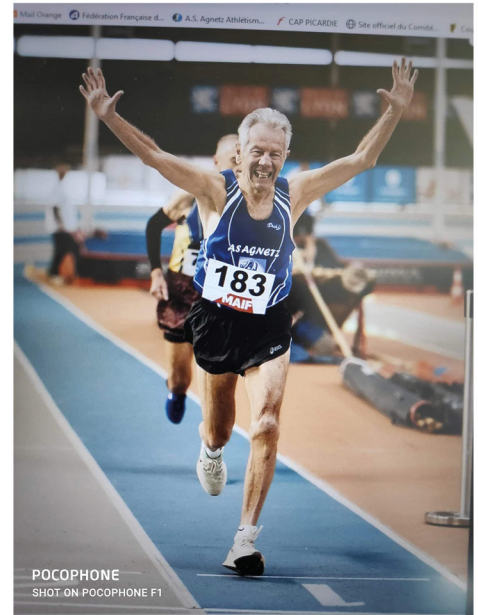
Aujourd'hui, nous sommes toujours confiants sur notre capacité financière à réagir face à l'urgence, à relancer l'activité et à orienter Breuil-le-Vert vers l'avenir, mais le combat reste quotidien.

Jean-Philippe VICHARD
Maire de Breuil-le-Vert

Sommaire

Le mot du Maire	1	Les différentes propositions du CCAS	5
Alain Canonier champion de France	1	Parc municipal et théâtre de verdure	6-7
Ouverture du Pôle Enfance Olympe de Gouges	2	Abattage des arbres.....	7
Subventions aux associations.....	3	Expression libre.....	7
Sécurité routière	3	Avenir de l'ancienne école de Cannettecourt.....	8
Centre Communal d'Action Sociale.....	4	Horaires d'ouverture - Contact	8

Alain Canonier champion de France



» Samedi 2 mars après-midi se sont déroulés les championnats de France d'athlétisme masters en salle à Lyon. Habitant de Breuil-le-Vert et membre du club d'athlétisme d'Agnetz, **Alain Canonier est devenu champion de France** sur 800 mètres après plusieurs mois d'entraînements rigoureux et sans relâche.

» Double victoire pour lui, car Lyon est aussi sa ville de naissance. *Nous lui adressons toutes nos félicitations.*

>> Ouverture du Pôle Enfance Olympe de Gouges

TOUS LES ENFANTS À LA MÊME ÉCOLE!

Le pôle enfance Olympe de Gouges prêt lundi 11 mars

BREUIL-LE-VERT Voilà plus de 15 ans que le maire Jean-Philippe Vichard espère voir tous les élèves de la commune réunis dans une seule et même école. Lundi 11 mars, son souhait va enfin se réaliser.

Le Bonhomme Picard, le mercredi 6 mars 2024



Nouvelle entrée élémentaire

>> Dans un monde où de nombreuses personnes rêvent de posséder les équipements dernier cri, les élus, quant à eux, rêvent depuis 15 ans d'offrir à tous les enfants de Breuil-le-Vert une école neuve, moderne répondant aux normes actuelles. Nous voyons enfin l'aboutissement d'un projet ambitieux qui a nécessité 7 millions d'euros d'argent public sans jamais avoir augmenté les taux d'imposition locaux. Une visite du Pôle Enfance Olympe de Gouges a eu lieu samedi 9 mars qui a permis aux parents et aux enfants de découvrir leur futur univers. Le 11 mars en présence de M^{me} l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et de quelques élus, la rentrée s'est très bien passée.



Une visite du pôle enfance et de son extension était organisée samedi 9 mars 2024



Le bâtiment vu des terrains de pétanque

Subventions aux associations

En début d'année, les associations établissent un dossier afin de permettre aux élus de vérifier le bon usage des subventions versées les années précédentes. Dans ce même dossier, nous pouvons découvrir les projets et autres activités prévus pour lesquels les associations sollicitent le versement de subventions. Lors de la commission des finances du 13 février, les discussions préalables ont pu être menées. Puis lors du conseil municipal du 19 février le montant des subventions a été validé. Le montant global s'élève à 17 060 €. À noter que plusieurs associations n'ont pas sollicité de subventions. Une fois encore, nous remercions les bénévoles qui s'activent au sein des associations locales car nous connaissons le poids de leur engagement et les contraintes qui pèsent sur leur entourage.

Subventions versées en 2024	
Amicale des JSPV (jeunes pompiers)	300 €
Art et Passion	700 €
Comité des Fêtes	8 000 €
De Fil en Aiguille	400 €
FCLC (football)	4 500 €
Pétanque Club CCC	750 €
Coopérative école ODG	2410 €
Total :	17 060 €

Animasens	Ces associations n'ont pas demandé de subvention
APBLV (parents d'élèves)	
BLV Détente	
BLV Rando	
Carrefour de l'amitié	
Club Omnisports (COBC)	
SMBLV (Sauvegarde de l'Eglise)	
Société de chasse	
Truite Verte	

- Toujours dans l'esprit associatif, la commission de sécurité a autorisé l'ouverture de l'extension du Pôle Enfance Olympe de Gouges le jeudi 22 février juste avant les vacances d'hiver. Avant le déménagement, un travail préalable avait été assuré par un personnel qui avait préparé les cartons et les avait tous identifiés.
- Si les associations sont toujours dans l'attente d'aides de la part de la municipalité, le contraire peut aussi se produire. C'est ainsi que dans la perspective du déménagement de l'école de Cannettecourt vers la toute nouvelle extension du Pôle Enfance Olympe de Gouges, j'ai sollicité en début d'année les associations afin qu'elles puissent avec leurs bénévoles nous apporter un peu d'aide.
- Plusieurs ont accepté d'apporter leur contribution. C'est ainsi que nous avons été en mesure d'effectuer le déménagement en présence de bénévoles de plusieurs associations. Durant 3 jours, ce sont 30/35 personnes qui ont travaillé ensemble. Tout s'est bien déroulé dans la bonne humeur et le soir les visages étaient bien fatigués.
- Si je n'avais aucun doute sur la capacité des associations à répondre favorablement, la mobilisation a dépassé mes attentes. C'est pourquoi, je tiens à remercier toutes les personnes présentes et à saluer cet élan de solidarité auquel j'ai été très sensible. Ce fut un bon moment de fraternité et de convivialité mais aussi un temps fort de la vie à Breuil-le-Vert.
- En signe de reconnaissance, le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention exceptionnelle de 500 € aux associations qui ont apporté leur aide (COBC / Pétanque Club / Fil en Aiguille / Société de chasse / BLV Rando). Plusieurs parents d'élèves et d'autres habitants volontaires sans aucun lien avec l'école ont aussi apporté leur aide. De ce fait, le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention supplémentaire de 500 € à la coopérative de l'école.
- Pour conclure, je vous invite vous aussi à devenir les artisans de la vitalité communale. N'hésitez pas à entretenir le lien social et la convivialité qui perdurent dans notre commune en devenant bénévole ou membre actif de l'une de nos associations.

Sécurité routière

- Toujours dans la continuité de la fermeture de l'école de Cannettecourt, j'ai demandé aux membres de la commission sécurité routière de bien vouloir réfléchir sur le fonctionnement de la circulation aux abords du collège Cousteau. C'est ainsi que la commission "sécurité routière" a acté plusieurs dispositions.
- D'abord, la rue de la Mothe sera remise en double sens du rond-point de la rue des Grez jusqu'à l'intersection de la rue des Merles et de la rue Neuve. La vitesse sera limitée à 30 km/h. Pour permettre le cheminement des piétons, les membres de la commission ont décidé d'interdire le stationnement des voitures sur une partie de la rue de la Mothe (côté pair du n° 2 au n° 16). En ce qui concerne la rue des Merles, le stationnement deviendra un stationnement alterné de l'ancienne école au rond-point du Grand-Air. Ainsi les piétons pourront rejoindre le collège Cousteau du rond-point du Grand-Air jusqu'au collège en empruntant un trottoir complètement dégagé. **Nous vous demandons de redoubler de vigilance face à ces nouveaux changements qui interviendront à partir du 14 juillet.**





- » Le CCAS se réunit plusieurs fois par an sur convocation de son Président M. Le Maire afin de déterminer les orientations et la politique sociale. Cette année, le CCAS de Breuil-le-Vert a décidé de ne pas modifier les critères d'obtention des allocations, ceci pour plusieurs raisons.
- » La crise financière que la France traverse frappe de plus en plus de foyers. Nous pouvons constater que les foyers possédant 2 salaires sont de plus en plus touchés par les difficultés financières. En 2023, nous avons acheté du lait infantile et avons pris en charge des repas à la cantine. Il n'est pas facile de venir demander de l'aide et c'est une démarche imposant un dépassement de soi et nous en sommes conscients. Grâce à nos différents partenaires qui nous alertent lorsqu'une famille rencontre des difficultés, nous pouvons les contacter avant que les situations ne s'enveniment.
- » En 2023, l'atelier informatique et multimédias a fait son grand retour de manière permanente. 20 jeunes ont été mis en relation avec une vingtaine d'ainés. Les séances se déroulent à domicile, dans la bonne humeur se finissant quelques fois par un goûter entre les 2 bénéficiaires. Beaucoup de duos ont pu continuer d'échanger après la fin de l'atelier car ces rencontres intergénérationnelles permettent de rompre bien souvent avec la solitude. Nous avons également reconduit l'opération "nettoyons la nature" qui s'est déroulée fin juin 2023. En partenariat avec notre prestataire l'ILEP, les élus et les associations brétuvélières se sont unis pour un grand nettoyage avant les vacances d'été. Sensibiliser les jeunes générations (et pas que !) reste un axe essentiel tout comme le partage intergénérationnel. Nous espérons pouvoir de nouveau reconduire ce moment de partage et de citoyenneté en 2024. Dictée des aînés rime avec rentrée. Nous remercions chaleureusement une nouvelle fois notre ami Jean-Pierre Rousselle qui est venu nous interroger sur l'histoire et la géographie mais également nous dispenser la traditionnelle dictée de rentrée.

Un moment de convivialité partagé au soleil, il n'y a pas de premier ni de dernier de la classe, tout le monde repart avec un petit présent offert par la municipalité. La traditionnelle distribution des colis des aînés s'est déroulée dans la semaine du 18 au 23 décembre dans l'ambiance feutrée de Noël. Je remercie tous les membres du CCAS ainsi que toutes les personnes bénévoles qui ont œuvré à cette distribution. Café et petites madeleines attendaient le public. Ces temps constituent des moments forts et privilégiés d'échanges entre voisins et élus.

- » Quelques surprises sont en cours de réflexion concernant la distribution des colis. 2024 a vu le grand retour du repas des aînés avec 150 convives. Le groupe Archipel a animé la journée et le traiteur "Le Saint Gérant" nous a régalié. Tous les ingrédients étaient réunis pour passer une très bonne journée. Sauver des vies s'apprend, nous innovons cette année avec les gestes de premiers secours destinés aux 10/14 ans. Les séances ont lieu pendant les vacances de printemps 2024 avec la Protection Civile.

Michelle VERSCHEURE continuera de vous aider et de vous accompagner dans vos démarches administratives comme elle le fait depuis de nombreuses années. Je lui adresse mes sincères remerciements dans cette tâche qu'elle exerce avec gentillesse.

Le CCAS de Breuil-le-Vert reste à vos côtés. Je peux vous recevoir tous les soirs après 18h00 ou le samedi matin, en prenant rendez-vous auprès du secrétariat.

*Cher(e)s Brétuvéliers et Brétuvélières,
prenez soin de vous.*

Muriel MATIFAS, Maire-Adjointe
Vice-Présidente du CCAS

LES DIFFÉRENTES PROPOSITIONS DU CCAS

Aide informatique



Cette année nous avons pu remettre en place l'aide informatique. 150 € sont attribués pour 10 heures d'aide aux aînés pour l'initiation ou le perfectionnement sur objets connectés.

Allocation Naissance



Une naissance est toujours un événement heureux au sein de la famille. Afin de bien accueillir nos nouveaux nés, le CCAS de Breuil le Vert offre un bon cadeau multi-enseignes de 50 € chez nos magasins partenaires.

Allocations sous conditions de ressources

(voir Le site de La mairie pour Les barèmes - Avis d'imposition 2022)

Allocation Chômage/RSA



Si beaucoup d'entre nous sont favorisés, malheureusement ce n'est pas le cas de tous. La fracture sociale touche également certains Bréteuveliers/Bréteuvelièrès. Une allocation de 100 € ou 150 € est accordée aux personnes bénéficiant du RSA.

Allocation invalidité



Cette allocation de 100 € est versée aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité à 80%.

Allocation Collégiens



Nous sommes conscients que la rentrée scolaire représente une part importante de votre budget. Le CCAS vous permet d'obtenir, après inscription, un bon d'achat de 60 € que vous pourrez utiliser chez notre partenaire local "LA MAISON DE LA PRESSE" située rue de la République à Clermont.

Cette allocation est réservée aux élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Uniquement les fournitures scolaires et livres seront pris en charge par le CCAS.

Allocation 16/22 ans



Cette allocation permet à un jeune d'obtenir une allocation de 300 € en échange de 20 heures effectuées au sein de la collectivité.

Il s'agit d'apporter votre aide pour l'entretien des tombes du cimetière. 10 places seulement du 21 octobre au 31 octobre. Une liste d'attente sera établie si nécessaire.

Allocation de Solidarité

(à partir de 69 ans)



Proposition N° 1

80 € en fonction de votre revenu fiscal de référence.

Proposition N° 2

200 € sur présentation d'une facture provenant d'une association ou d'une entreprise d'aide à la personne (heures de ménage ou jardinage).

Allocation de Télé-Assistance

(à partir de 69 ans)



Ce dispositif a pour but de permettre aux plus fragiles d'être secourus rapidement en cas de chute ou de danger.

Le CCAS vous apporte une aide de 80 € afin que vous puissiez vous équiper de ce dispositif. Partenaire du Conseil Départemental, nous pouvons vous aider dans la constitution du dossier.

Le formulaire de demande est disponible en mairie ou peut être téléchargé sur le site de la mairie onglet CCAS.

ATTENTION : Une seule allocation par an, par personne ou par famille

Atelier Gym Douce

- » Cet atelier est organisé en collaboration avec l'association "LE CARREFOUR DE L'AMITIÉ". L'activité se déroule à la salle des fêtes du Grand Air tous les jeudis entre septembre et juin. Vous pouvez prendre contact avec Christian VERSCHEURE ou bien vous connecter sur le site de la mairie et suivre l'onglet "ASSOCIATIONS".

Aide aux courriers et aux démarches administratives

- » Michelle VERSCHEURE vous aide dans la rédaction de vos courriers ou de vos démarches. Vous pouvez la contacter au 03.44.78.02.57.

Le CCAS est également présent dans Les moments de fêtes

- » Le colis de nos aînés sera distribué en décembre par les élus, les membres de la commission CCAS et quelques bénévoles attachés à nos valeurs.
- » Le repas des aînés aura lieu le dimanche 19 janvier 2025... À vos agendas.

Parc municipal et théâtre de verdure



Chasse aux œufs le lundi de Pâques

» La commune de Breuil-le-Vert dispose depuis plus de 20 ans d'un espace vert, d'une surface de 6600 m², appelé "Théâtre de verdure" situé à l'entrée du parc du Grand-Air. Ce théâtre de verdure n'a pas trouvé de véritables utilisations hormis quelques manifestations d'envergure (présentations de vieilles voitures, jeux intervillages). Actuellement les événements planifiés en extérieur au parc du Grand-Air sont très dépendants des aléas du climat sans solution de repli. La météo constitue donc un facteur imprévisible de la réussite d'un événement planifié des semaines en amont. Les organisateurs doivent s'adapter à la pluie, au soleil, à la chaleur, au vent ou au sol qui peut être sec, détrempé, boueux, glissant, etc. Ces inconvénients freinent la volonté des associations.

» De plus, il faut toujours installer pour les manifestations des chapiteaux, une scène mobile, des bancs, des chaises, des tables...nécessitant l'emploi des personnels municipaux toujours très sollicités et également des bénévoles. On pense notamment au spectacle de la fête foraine, à l'organisation de la chasse aux œufs, aux jeux intervillages, aux activités de l'Ilep... En 2014, conscients de ce qui peut apparaître comme un problème, les élus ont montré la volonté de renforcer l'attractivité du parc municipal et leur regard s'est tourné également vers cette vaste surface de 6600 m² sans savoir vraiment quoi y faire ! En 2020, le sujet avait été aussi abordé sans plus de succès... la pensée des élus étant occupée par la construction du Pôle Enfance Olympe de Gouges ainsi que par l'aménagement de l'espace ludique qui jouxte la Salle des Fêtes du Grand Air (SFGA) et qui fait l'unanimité bien au-delà des limites communales. Il faut donc maintenant trouver une solution afin de permettre l'organisation d'activités ou autres animations pour donner une réelle fonction à cet espace sans avoir à se préoccuper de la météo.

» Nous avons donc réfléchi et après avoir recueilli plusieurs propositions, l'idée du projet consiste à valoriser l'espace circulaire de 90 mètres de diamètre en construisant un nouvel équipement structurant. Ce nouvel équipement devra permettre de renforcer, améliorer et dynamiser les activités déjà offertes au parc municipal. Signe des temps, il n'est pas question de créer une nouvelle salle fermée qu'il faudra refroidir en été et chauffer en hiver. Il s'agit de construire une halle couverte mais ouverte qui offrira aux différents utilisateurs un endroit permettant, avec certitude, d'organiser diverses activités sans se préoccuper des conditions météorologiques. Bien sûr, cette halle ne couvrira qu'une partie du théâtre de verdure ! Elle présentera une grande polyvalence d'exploitation et ne sera pas réservée à l'usage exclusif d'une seule association. Cette réalisation devra servir l'intérêt général. Il est proposé d'intégrer dans le programme un local de stockage (tables, chaises, bancs, divers), de prévoir également une scène, un sol permettant de multiples utilisations, des WC publics et un cheminement en "stabilisé" facilitant l'accès et le stationnement de quelques véhicules des organisateurs.



Théâtre de Verdure vu du ciel



Rassemblement de voitures anciennes



Concert lors de la fête foraine



Troupe de théâtre de Verneuil-en-Halatte

- » Les élus ont présenté le projet aux membres des associations le vendredi 15 décembre 2023. Au terme de la présentation, chacun a pu questionner les élus qui ont répondu. Ils ont expliqué que le programme sera adapté pour tenir compte des questions posées. Au terme des discussions, tous les membres présents ont admis qu'il s'agit là d'un beau projet structurant qui va permettre à Breuil-le-Vert de rayonner au-delà des seules limites communales.
- » Lors du Conseil Municipal du 19 janvier 2024, ce projet a été validé par une délibération autorisant les élus à le poursuivre. L'année 2024 sera tournée vers la phase d'étude. Pour cela, les élus seront conseillés par un architecte. Il faudra aussi engager une réflexion sur le financement et les différents aspects juridiques. L'objectif consiste à créer cet équipement structurant en 2025/2026. Nous reviendrons rapidement vers vous pour vous faire part de l'avancée du projet.

»» Abattage des arbres

- » Traduction du réchauffement climatique, beaucoup d'arbres sont atteints par différentes maladies et en deviennent fragilisés au point de tomber au sol. Il suffit pour s'en rendre compte d'aller sur les berges de la Brèche et dans les différents marais. Le phénomène est accentué lors des différents coups de vents ou autres tempêtes.
- » En ce qui concerne les routes, lorsque les arbres qui chutent entravent le passage, il appartient au Maire de rendre la circulation possible. C'est ainsi que les services techniques sont mobilisés pour dégager la chaussée. C'est devenu une habitude sur le chemin de Neuilly, mais pas seulement. Récemment nos personnels, sont intervenus pour dégager la rue du Calvaire, la rue des Plantes, la route qui conduit à Breuil-le-Sec et le chemin de Neuilly.
- » La tâche des personnels consiste à dégager la chaussée et rien d'autre, le reste incombant aux propriétaires.



»» Expression libre

BIODÉCHETS



Dans le cadre de l'évolution de la loi Agec (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire), le tri à la source des biodéchets (déchets végétaux et alimentaires) et leur valorisation sont devenus obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2024.

C'est pourquoi, en lien avec sa politique de réduction et de valorisation des déchets, la Communauté de Communes du Clermontois a installé courant mars plusieurs composteurs au restaurant scolaire de Breuil-le-Vert. Ces dispositifs vont permettre à l'équipe sur place de réduire les tonnages d'ordures ménagères en apportant une partie des biodéchets aux composteurs (épluchures de fruits et légumes, crudité, marc de café). Il faut saluer l'engagement, l'intérêt et le dynamisme de l'équipe du restaurant scolaire. C'est un atout précieux. Je ne doute pas que le compostage sera un succès dans nos locaux.



L'équipe de Jean-Philippe VICHARD
Retrouvez-nous sur notre page Facebook : VEABLV
Contact : veablv@orange.fr

BREUIL-LE-VERT
C'est vous!



Questionnez les élus :

Élus de l'opposition, nous souhaitons vous donner la parole et vous permettre de poser à travers nous des questions diverses lors du conseil municipal. Posez vos questions par mail.
Cédric Cherfils & Marc Doyer
blvcestvous@gmail.com 06.20.51.15.93



>> Avenir de l'ancienne école de Cannettecourt

- >> Dans la continuité de ce qui précède, nous sommes très souvent interrogés sur l'avenir de ces locaux anciens et vétustes désormais vides. Les élus, étant très occupés par l'achèvement de la construction de l'extension du Pôle Enfance Olympe de Gouges, n'ont pris encore aucune décision. D'ailleurs, vos idées sont les bienvenues.
- >> Suite au déménagement, le hall utilisé habituellement a montré un état peu reluisant et peu propice à un bureau de vote. C'est pourquoi, il nous est apparu pertinent d'utiliser l'ancienne cantine devenue salle de classe avant d'être désaffectée. C'est le seul local en état, commode au point de vue de l'accessibilité et du point de vue sanitaire et de nature à permettre le bon déroulement d'un scrutin.
- >> C'est pourquoi le prochain scrutin du 9 juin pour les élections européennes se déroulera dans cet espace qui sera fléché.



LUNDI

09h00 à 11h30

13h30 à 17h30

MARDI

09h00 à 11h30

13h30 à 17h30

MERCREDI

9h00 à 12h00

JEUDI

09h00 à 11h30

13h30 à 17h30

VENDREDI

09h00 à 11h30

13h30 à 17h00

Vous serez reçus sur rendez-vous par M. le Maire ou ses Maires-Adjoint(s) en fonction du sujet. Pour toutes questions ou demandes, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.



MAIRIE DE BREUIL-LE-VERT

8 rue du Moulin - 60600 Breuil-le-Vert

Tél. : 03 44 78 35 00

Secrétariat: accueil@mairieblv.fr

Site internet: www.mairie-breuil-le-vert.fr

*Retrouvez l'actualité de la mairie,
sur notre page Facebook :
Mairie de Breuil-le-Vert*

Directeur de la publication : Jean-Philippe VICHARD - **Rédactrice en chef :** Alette BALSALOBRE
Mise en page et impression : SMI - Clermont (Oise) - **Avril 2024 n°75 - Crédits photos :** Droits réservés